

TRANSPORT SCOLAIRE ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Je soussigné(e), NOM ..... Prénom.....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Souhaite inscrire mon (mes) enfant(s) :

Nom.....Prénom ..... Date de naissance.....Classe.....

Nom.....Prénom..... Date de naissance.....Classe.....

Au service de transport scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pour les transports de 8 h 10 \_ 11 h 30 \_ 13 h 10 \_ 16 h 30 Arrêt Ecole Louis ARAGON

**Présence régulière souhaitée.**

**Horaires à respecter impérativement : les parents doivent être présents à l'arrivée du bus.**

**Il ne sera pas possible de reprendre son enfant à l'école, sauf exception (prévenir la responsable)**

Frères et sœurs scolarisés à l'école élémentaire :

Nom .....Prénom..... Date de naissance.....

Nom .....Prénom..... Date de naissance.....

Avez-vous une nourrice ?

Nom..... Prénom.....

Adresse.....Téléphone .....

Je note que je dois être présent à l'arrivée et au départ du bus ou mandater la ou les personne(s) suivante(s) :

Nom..... Prénom .....

Nom..... Prénom.....

**L'inscription est valable pour l'année scolaire après validation par le service scolaire et inscription sur le site de la Communauté de commune.**

Date

Signature

## INFORMATION TRANSPORT ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

La Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson met en place gratuitement une navette de bus entre les écoles Jacques Prévert et Louis Aragon et Arthur Rimbaud. Les enfants scolarisés à l'école Jacques Prévert et ayant des frères et sœurs à l'école élémentaire / ou une nourrice sur ce secteur peuvent en bénéficier, et ce, en fonction de places disponibles après la période de pré-inscription (**ne peuvent pas bénéficier du bus scolaire, les familles qui résident à l'intérieur du triangle « Rue de France /Rue de Maidières »**).

Pour être pris en charge, l'inscription est obligatoire.

**Préinscription Mairie : sur formulaire**

**Si avis favorable, les parents recevront la démarche à effectuer à la COM COM pour valider l'inscription**

Date limite de dépôt du dossier de pré-inscription en mairie pour le : **Fin Juin 2021**

3 animatrices accompagnent les enfants chaque jour : 06/89/15/79/38

4 voyages au quotidien pour la navette desservant les 4 écoles, de la Maison des enfants à Prévert ou inversement.

	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV
Maison des Enfants	8h00			
Ecole Arthur Rimbaud (ciné)	8h05		13h05	
Ecole Aragon	8h10		13h10	
Ecole Prévert	8h20	11h20	13h20	16h20
Ecole Aragon		11h30		16h30
Ecole Arthur Rimbaud (ciné)		11h40		16h35
Ecole Aragon				16h40
Maison des Enfants				16h45

« Vos données à caractère personnel font l'objet de traitement de données réalisé dans le respect des dispositions relatives au Règlement Européen sur les données à caractère personnel (RGPD).

Vous disposez de droits, pouvant inclure notamment un droit d'accès, de rectification que vous pouvez exercer. Une information détaillée est disponible sur le site de la ville [www.blenod.fr](http://www.blenod.fr) dans la rubrique Formulaire ou Contact dans l'encadré faisant référence au RGPD »